



Projet Pédagogique

accueil de loisirs

« Velay Ouest »

Mercredis hors vacances scolaires

De septembre 2024 à juillet 2025

<https://villeauvergne.org/centres/mercredis-velay-ouest-loudes-allegre-st-paulien/>



« le secteur Velay Ouest »

Le secteur « Velay Ouest », une convention conclue entre 19 communes :

Loudes, Chaspuzac, Sanssac, Saint Jean de Nay, Vazeille, Vergezac, Saint Vidal, Fix, Saint Paulien, Borne, Allègre, Céaux d Allègre, Lissac, Darsac, Saint Geney, Bellevue la Montagne, Vernassal, Monlet, Blanzac.

L'accueil de loisirs de Loudes est l'un des deux centres du **secteur Velay Ouest** (le deuxième est à Saint Paulien). Ces deux centres fusionnent les mercredis en dehors des vacances et pendant les vacances de Noël.

Ils sont gérés par l'association « **Ville Auvergne** » depuis 10 ans.

nous contacter



Organisateur :

« Association Ville Auvergne »



06.60.16.76.39
04.71.76.88.10



contact
@villeauvergne.org

accueil de Loudes

7 Pôle Enfance Jeunesse
43320 LOUDES

06.42.24.31.90
09.52.65.09.98



al-loudes@villeauvergne.org



Accueil des enfants :

Où, quand, comment ?

7h30-9h

Accueil des enfants à
l'école publique de Saint

7h30-9h10

Accueil des enfants à
L'accueil de loisirs de
Loudes



9h10 - 17h

Les enfants passent
tous la journée au
centre de loisirs de
Loudes (cantine au
Relais 3 Pommes
entre 11h45 et
13h15)



17h15-18h

Accueil du soir à
l'école publique de
Saint Paulien

17h00-18h

Accueil du soir au
centre de loisirs de
Loudes

Tarifs, inscriptions et réservations

Inscriptions :
journée ou demi journée,
régulières ou
occasionnelles

5 euros
d'adhésion par an
et par famille

Réservation **une**
semaine à l'avance
au plus tard

Réservation par
mail, sms ou
portail famille
(auprès du centre de son
secteur)

Factures
mensuelles

(règlement par chèques,
chèques vacances, virement,
ou cesu)

TARIFS	Taux d effort	Minimum	Maximum	Repas	Hors SU
Journée	Qf x 0.0118	6.20 euros	12 euros	+ 1 euros	+ 3 euros
Demi journée	Qf x 0.00708	3.72 euros	7.20 euros	+ 1 euros	+ 3 euros

Accueil des enfants :

Que fait on ?





accueil des enfants :

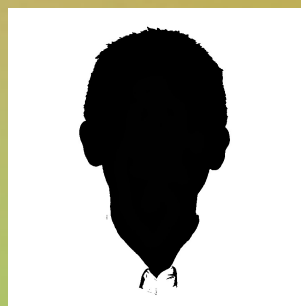
Avec qui ?



Stéphanie Arnaudon

Directrice Loudes et
animatrice 3/6 ans

Matthéo Laurrain
Animateur 6/13 ans et
directeur adjoint
Loudes



Coline Chenevotot
Animatrice 3/6 ans
stagiaire BPJEPS



Remy Laurent
Animateur permanent
Velay Ouest



Répondre aux objectifs du PEDT (projet éducatif territorial)

- Promouvoir une médiation du patrimoine et des espaces naturels

Projet 2025 : création d'une maquette du village avec les 3/6 ans et sorties locales avec les 6/13 ans. Entretien du potager. Amélioration des espaces de jeux extérieurs avec le projet « Ré Création » de notre stagiaire BPJEPS.

- Favoriser les interactions positives et la connaissance des droits de l'enfant

Projets 2025 : échanges réguliers avec les résidents de la maison de retraite sur des thématiques liées aux droits de l'enfant, et création d'un livret recueil. Projet théâtre/débats avec les plus grands sur ce thème.

- Découvrir et pratiquer de nouveaux domaines artistiques

Projets 2025 : activités théâtre avec les 3/6 ans.

nos objectifs

Respecter le rythme et les besoins des enfants

- Respecter leurs besoins physiologiques tels que boire, manger, se reposer, se sentir bien, etc...
- Respecter une alternance repos/activité adaptée à leur âge
- Respecter leurs capacités et difficultés individuelles à tous les niveaux
- Respecter leurs besoins de sécurité en leur permettant de se repérer dans le temps et dans l'espace, en leur donnant un cadre et des règles claires, et en ayant des encadrants stables.
- Respecter leurs besoins affectifs en étant attentif à leur état émotionnel
- Respecter le besoin d'autonomie des enfants en leur confiant des responsabilités adaptées à leur âge

Permettre aux enfants de découvrir et expérimenter

- Proposer aux enfants de nouveaux jeux et des activités variées et innovantes
- Proposer aux enfants de nouvelles expériences (thèmes, sorties, interventions)
- Permettre aux enfants de rencontrer des personnes et des publics différents (projets inter structures, passerelles crèches, associations)

Permettre aux enfants de se divertir et s'amuser

- Proposer des activités éducatives et ludiques
- Proposer des activités créatives en valorisant l'imagination et l'originalité
- Permettre aux enfants d'avoir des temps libres de qualité en mettant à leur disposition une grande variété de jeux et jouets
- Créer des ambiances immersives (musique, déguisements, histoires)

Permettre aux enfants de se poser et se reposer (au milieu d'une semaine d'école)

- Mettre en place des temps calmes
- Aménager des coins repos et détente
- Respecter le besoin de solitude de certains
- Organiser des petits groupes
- Être attentif au stress sonore

Apprendre aux enfants à s'ouvrir à la différence

- Accueillir des enfants en situation de handicap
- Leur apprendre à se respecter en tant qu'individu unique
- Leur apprendre à respecter les autres
- Leur permettre de développer de l'empathie (comprendre que chacun ressent et voit les choses à sa façon) en enrichissant leur vocabulaire émotionnel et l'expression de leurs émotions et de leur vécu.

Mesures pour le enfants porteurs de handicap

Nous accueillons régulièrement des enfants porteurs de handicap (maladies génétiques, handicaps moteurs, autisme) ou des enfants a besoins spécifiques (trouble du comportements, TDA/H,etc...)

Pour chacun d'eux, un projet d'accueil est discuté avec la famille.

Il est dans l'intérêt de certains d'être accompagnés par un animateur supplémentaire. Dans ce cas nous faisons appel au Dahlir 43 qui facilite nos démarches.

Dans tous les cas nous tenons à préparer l'accueil, les locaux et les équipes. Pour éviter les incompréhensions, nous faisons aussi un travail de préparation et de sensibilisation auprès des autres enfants.



Relation familles et structure

Les familles sont associées au fonctionnement du centre de loisirs par leur adhésion annuelle.

Nous mettons en place une permanence tous les mardis de 10h à 16h en dehors des périodes de fonctionnement.

Les inscriptions se font par téléphone, par mail ou via le portail famille.

Des temps d'échanges informelles ont lieu tous les mercredis car les parents sont invités à accompagner leurs enfants à l'intérieur.

Le site internet est mis à jour chaque semaine. Les parents peuvent y consulter les photos des temps forts de chaque journée.

Les rassemblements sont plutôt organisés pendant les vacances sur des soirées où les parents sont plus disponibles. Les enfants qui fréquentent le centre les mercredis sont tous des enfants qui viennent pendant les vacances.

Nous faisons régulièrement des appels au don (jeux, livres, vêtements de rechange) et impliquons les familles dans la distribution des flyers (périodes de vacances) dans les écoles de leur secteur.